

REGLEMENT JEU-CONCOURS

« *Un nouveau nom pour le CSAB* »

Du 01/01/2023 au 31/03/2023

ORGANISATEUR

Le jeu concours « *Un nouveau nom pour le CSAB* » est organisé par le Centre Social et d'Animation du Biollay (CSAB) 119 place René Vair 73000 Chambéry

REGLES DU JEU

Le jeu consiste à proposer une ou plusieurs nouvelles dénominations sociales pour le CSAB.

Un comité de sélection composé de salariés du CSAB, d'adhérents et de partenaires, sera chargé de choisir le meilleur nom parmi les propositions reçues.

2 modes de participation sont proposés : *

- Via le Bulletin de Participation disponible à l'accueil du CSAB et chez quelques partenaires
- Via email en envoyant la proposition et les coordonnées du participant à l'adresse csab73@orange.fr

Chaque participant sera comptabilisé comme une personne, même si elle a proposé plusieurs noms

DATES DE VALIDITE

Le jeu se déroule du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023. Les propositions reçues après le 31 mars 2023 ne seront pas prises en compte.

MODE DE TIRAGE

Les gagnants des places de cinéma seront sélectionnés par tirage au sort parmi nos trois catégories de public : Jeune (11 à 18 ans), Famille (adultes ou enfants de moins de 11 ans), et Senior (adultes de plus de 60 ans). Pour chacun de ces publics, un lot de 2 places de cinéma sera attribué au gagnant du tirage au sort

Le gagnant de l'abonnement cinéma de 6 mois sera sélectionné selon les critères précisés dans le livret de participation par le comité de sélection dans le courant du mois d'avril 2023.

Les gagnants seront prévenus par téléphone ou email, selon les informations données sur le bulletin de participation.

LOTS A GAGNER

- 2 places de cinéma Pathé Chambéry pour le public « Jeune »
- 2 places de cinéma Pathé Chambéry pour le public « Famille »
- 2 places de cinéma Pathé Chambéry pour le public « Senior »
- 1 abonnement de 6 mois au Pathé Chambéry pour le participant ayant proposé le nom sélectionné par le comité. Si deux personnes proposent le même nom, le gagnant de l'abonnement sera sélectionné par tirage au sort.

DROITS D'AUTEUR

Tous les noms proposés par les participants au jeu-concours pourront être utilisés sans contrepartie financière par le CSAB en tant que nouvelle dénomination sociale, ou dans sa communication en général.

PARTICIPATION

La participation au Jeu-concours est ouverte à tous les habitants de France Métropolitaine à partir de 11 ans. Les mineurs peuvent participer sans restriction, mais ils devront être accompagnés d'un parent lors de la remise éventuelle de leur prix.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisateur garantit que les données personnelles recueillies sur les participants ne seront ni vendues, ni transmises à un tiers. Elles ne serviront qu'à contacter les participants à la clôture du jeu-concours.

En accord avec la loi n°78-14 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants conservent un droit d'accès à leurs données personnelles pour suppression ou modification.